

REPÉRER, SIGNALER ET TRAITER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

FACE A UNE SITUATION D'INTIMIDATION, DE HARCÈLEMENT OU DE CYBERHARCÈLEMENT

VOUS POUVEZ CONTACTER LES
INTERLOCUTEURS
DE PROXIMITÉ AU SEIN DU LYCEE

- Equipe de direction du lycée
- **lycéens ambassadeurs Phare**
(pour les élèves ; durant les
permanences hebdomadaires au
lycée)
- **équipe ressource Phare** formée à
la prise en charge des situations de
harcèlement.

• **Contacts :**

Messagerie ENT : équipe Phare
Mail : ce.0790023w@ac-poitiers.fr
("à l'attention de l'équipe Phare")
Tel : 05.49.77.19.50

VOUS POUVEZ UTILISER
D'AUTRES CANAUX DE
SIGNALEMENT

- 3018 N° vert
- L'application gratuite 
- Autres canaux : Mails , courriers , etc ...



Le signalement donne lieu à une

Saisie dans l'application STOP HARCELEMENT



Transmission aux **référénts**
académiques et **référénts**
départementaux harcèlement

Prise de contact

Avec l'équipe de
direction

Avec la **famille**
de l'élève cible

Prise en charge de la situation



Mise en place du **protocole**
de TRAITEMENT DE LA
SITUATION.



SUIVI dans la durée :
entretiens
d'accompagnement